



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 29 MARS 2026**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au Conseil Municipal : 39**

**En exercice : 39**

**Ayant pris part à la délibération : 39**

Mis en ligne le : **30 MARS 2026**

L'an deux-mille vingt-six et le vingt-neuf du mois de mars à onze heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

**Présents** : M. GACHON - Mme ATTAF - M. ROBERT - Mme CZURKA - M. MERSALI - Mme MIGLIOR - M. AMAR - Mme CUIILLIERE - M. IZACARD - Mme ROVARINO - M. PIQUET - Mme NERSESSIAN - M. SOW - Mme MERAKCHI - M. SAURA - Mme MORO - M. SAHRAOUI - Mme BERTHOLLAZ - M. GUARDADO - Mme BIRON - M. COPPENS - Mme CHAUVIN - M. MENGEAUD - Mme MARTINEZ - M. RUFFIN - Mme RAFIA - M. HANACHI - Mme CHABROL - M. BENIHYA - M. BRAVI - Mme SIDOU - M. WAHARTE - Mme DEMOLON - M. GAUDE - Mme GIRAUD - M. GACHET - Mme RAPETTO - M. FARRUGIA - Mme NIETO

**Secrétaire de séance** : M. Joris COPPENS

**OBJET : ELECTION DE L'ADJOINT SPECIAL**

**N° Acte : 5.1**

Délibération N°26-39

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément aux articles L.2122-2 et L.2122-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il peut être procédé à la désignation d'adjoints spéciaux chargés d'exercer certaines fonctions dans des quartiers déterminés de la commune.

Une liste en présence :

- Liste 1 : M. Malick SAHRAOUI

Le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection de l'adjoint spécial, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés, conformément aux dispositions du CGCT.

Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b) Nombre de votants (enveloppes déposées) :	39
c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) :	0
d) Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) :	8
e) Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) :	31
f) Majorité absolue :	16

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Voix obtenues par le candidat proposé : **31**

- Est déclaré élu en qualité d'Adjoint Spécial : **M. Malick SAHRAOUI**

Le Secrétaire de Séance  
**J. COPPENS**



POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 30 mars 2026

Le Maire  
**L. GACHON**

